



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2008 B 00244

Numéro SIREN : 502 830 474

Nom ou dénomination : APRC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2014 sous le numéro de dépôt 5346

201401451

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

ORDONNANCE

Greffes TC

10 SEP. 2014

Saint-Etienne

Nous, Monsieur Alain GAUTIER, Président du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu notre ordonnance 201401338 du 16 juin 2014,

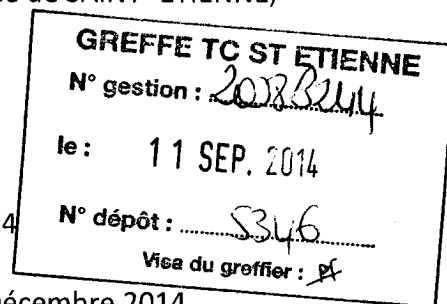
Autorisons la société SARL APRC GROUP RCS St Etienne 502 830 474

A bénéficier d'un ultime délai supplémentaire allant jusqu'au 31 Décembre 2014

Pour l'approbation de ses comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2013 dans les conditions prévues par la loi.

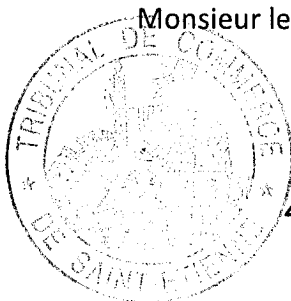
Disons que les frais de la présente procédure sont à la charge de la requérante.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.



Fait à SAINT-ETIENNE, le 10/03/14

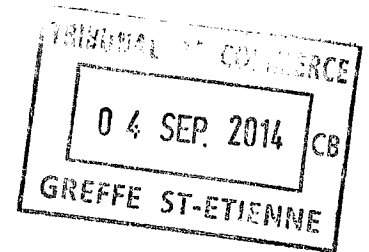
Monsieur le Président



APRC GROUP

Société à responsabilité limitée au capital de 1.005.000 €
Siège social : 17 bis, Boulevard Waldeck Rousseau
42400 SAINT-CHAMOND

502 830 474 RCS SAINT-ETIENNE



**Monsieur le Président du
Tribunal de Commerce de
Saint Etienne,**
36 RUE DE LA RESISTANCE
CS50228
42006 ST ETIENNE CEDEX 1

Le 4 septembre 2014,

Objet : Requête pour prorogation de délai de réunion d'assemblée générale ordinaire annuelle

Le soussigné Karim ABDELLAOUI, né le 22/08/1979 à LYON 3e (69) demeurant au 3 Chemin des Sagnes, 42400 Saint-Chamond,

Agissant en qualité de cogérant de la société à responsabilité limitée APRC GROUP sise 17 boulevard Waldeck Rousseau, immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le numéro 502 830 474.

A l'honneur de vous exposer que :

Ladite société, ayant clôturé le 31 décembre 2013 les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément à l'ordonnance rendue par le Tribunal de céans le 16/06/2014 et l'article L 223-26 du Code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 septembre 2014.

Cette date ne pourra être respectée pour les motifs suivants :

- suite aux vérifications du commissaire aux comptes des filiales la société, les comptes consolidés n'ont pas pu être arrêtés.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois (3) mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à Saint Chamond.

Le 4 septembre 2014.

APRC
GROUP

17 Bis, bd Waldeck Rousseau
42400 SAINT-CHAMOND - www.aprc.fr
Tél. 33 (0)4 77 22 74 85 - Fax : 33 (0)4 77 22 74 86
N° SIRET : 502 830 474 00016 - Cote de crédit : 12